

Livret pédagogique du D.U. D'Initiation à la langue et à la culture françaises (D.U. I.L.C.F)

Calendrier universitaire :

	début des cours	fin des cours	partiels	session de rattrapage
Semestre 1*	Début septembre	Fin décembre	12 semaine en décembre	avril
Semestre 2*				mai

(*) Ce D.U. créé en 2013 est une formation semestrielle *exclusivement* : il doit être validé sur un semestre **au semestre 1**.

Responsable pédagogique : Marie Heimburger : marieheimburger@yahoo.fr	Responsable administratif : Dominique Brena : 01 40 97 73 34 dominique.brena@u-paris10.fr
--	--

Présentation de la formation :

Formation linguistique et culturelle semestrielle (30 ECTS) pour étudiants étrangers ayant atteint le niveau A1 du CECRL en langue française et désireux d'atteindre le niveau A2. Ce DU permet la préparation au DU EELCF de niveau B1, niveau requis en français au sein de l'Université de Paris X pour poursuivre d'autres formations.

Conditions d'admission :

- Diplômes d'accès :

Tout diplôme de l'enseignement supérieur acquis dans le pays d'origine ou un diplôme universitaire de niveau A1.

- Prérequis linguistique :

Connaissance du français équivalant au niveau du DELF A1 ou au niveau 1

du TCF (test de connaissance du français) ou du TEF (test d'étude du français).

Objectifs de la formation :

- Initiation à la langue française dans la perspective de l'obtention du niveau A2 à la fin de la formation.
- A l'issue de cette formation, l'étudiant doit pouvoir comprendre des énoncés fréquemment utilisés en relation avec des domaines immédiats de priorité (informations personnelles, achats, travail, orientation)...
- L'étudiant doit pouvoir communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels.
- L'étudiant doit pouvoir décrire avec des moyens simples son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats tout en connaissant les référents de culture et de civilisation accessibles à un niveau débutant.

Poursuites d'études possibles :

Ce DU permet la poursuite de l'apprentissage du français à un niveau B1 (DU EELCF).

Charte des examens :

http://www.u-paris10.fr/formation/deroulement-des-examens-consulter-la-charte-des-examens-324774.kjsp?RH=for_org&RF=1279015478225

Charte du savoir vivre ensemble :

<http://www.u-paris10.fr/l-universite/charte-du-savoir-vivre-ensemble-551185.kjsp?RH=FR>

Maquette de la formation :

Organisation du diplôme :	volume horaire.	Coefficient	Crédit : 30
UE Langue écrite	6 h hebdo	3	9
Compréhension de l'écrit	2 h hebdo	1	3
Expression écrite	2 h hebdo	1	3
Pratique de l'écrit	2 h hebdo	1	3
UE Langue orale	8 h hebdo	4	12
Compréhension orale	2 h hebdo	1	3
Expression orale	2 h hebdo	1	3
Pratique de l'oral	2 h hebdo	1	3
Phonétique	2 hebdo	1	3
UE Activités pratiques	hebdo	3	9
Atelier théâtre	2 h hebdo	1	3
Atelier d'écriture	2 h hebdo	1	3
Histoire de Paris	2 hebdo	1	3

Règles d'obtention du diplôme :

- Prise en compte de toutes les notes et moyennes générales
- Règle d'attribution des mentions de résultat :
 - 10 à 12/20 : passable
 - 12 à 14/20 : assez bien
 - 14 à 16/20 : bien
 - 16/20 et plus : très bien
- Les EC se compensent.
- Une UE est considérée comme acquise lorsque tous les éléments constitutifs ont été suivis et que la moyenne des EC en tenant compte des coefficients est égale ou supérieure à 10.
- UE capitalisables sans limite de temps.
- Tout EC dont la note est égale ou supérieure à 10 est considéré comme définitivement acquis. Toutefois, en cas de réinscription après interruption d'études, seules les UE sont capitalisables, les EC seuls qui ne sont pas inclus dans une UE validée ne sont pas conservés au-delà du semestre autorisé pour la préparation du diplôme.

Présentation des enseignements et des modalités d'évaluation :

Pour tous les enseignements, l'évaluation repose sur le contrôle continu,

impliquant assiduité (pas plus de 3 absences autorisées pour un EC) et ponctualité (les retards ou les départs anticipés à un EC sont décomptés en conséquence).

La note finale repose sur la moyenne des notes acquises lors du contrôle continu et de la note du partiel de fin de semestre. Le partiel a pour but de vérifier les compétences acquises lors du semestre.

Code/intitulé/volume horaire	KFCES1SP Compréhension de l'écrit : 24 h Semestrielles
Enseignant	Marie Heimburger
Contenu/descriptif	Appropriation du vocabulaire rattaché à des thématiques de niveau A1/A2 à travers la lecture de différents textes.
Compétences visées	L'étudiant doit pouvoir comprendre des textes en français de niveau A2.
Textes et bibliographie	Communiqués par l'enseignant lors du 1^{er} cours.
Contrôle continu	Notes de travail personnel + partiel

Code/intitulé/volume horaire	KFEES1SP Expression écrite : 24 h Semestrielles
Enseignant	Marie Heimburger
Contenu/descriptif	Maîtrise des points de langue liés au niveau A2 : les temps simples de l'indicatif, le passé composé, l'accord des verbes et adjectifs, ... permettant la rédaction de textes simples en français.
Compétences visées	Rédaction de textes en français rattachés aux

	compétences du niveau A2.
Textes et bibliographie	Communiqués par l'enseignant lors du 1^{er} cours.
Contrôle continu	Notes de travail personnel + partiel

Code/intitulé/volume horaire	KFPES1SP Pratique de l'écrit : 24 h Semestrielles
Enseignant	Véronique Marcillac
Contenu/descriptif	Etude de points de langues relevant du niveau A2 à travers la lecture et l'écriture de textes en français.
Compétences visées	Ecrire et comprendre à l'écrit des énoncés de niveau A2.
Textes et bibliographie	Communiqués par l'enseignant lors du 1^{er} cours.
Contrôle continu	Notes de travail personnel + partiel

Code/intitulé/volume horaire	KFCOS1SP Compréhension orale : 24 h Semestrielles
Enseignant	Marie Heimburger
Contenu/descriptif	Entraînement à la compréhension orale de textes de niveau A2 et apprentissage du vocabulaire lié aux thématiques abordées.
Compétences visées	Comprendre à l'oral des textes de niveau A2 en français.
Textes et bibliographie	Communiqués par l'enseignant lors du 1^{er}

	cours.
Contrôle continu	Notes de travail personnel + partiel

Code/intitulé/volume horaire	KFEOS1SP Expression orale : 24 h Semestrielles
Enseignant	Maud Serobac
Contenu/descriptif	Les activités d'expression orale sont une mise en situation des points de langue abordés à l'écrit adaptés au niveau A2.
Compétences visées	Pouvoir produire des énoncés lors d'interactions simples de la vie quotidienne.
Textes et bibliographie	Communiqués par l'enseignant lors du 1^{er} cours.
Contrôle continu	Notes de travail personnel + partiel

Code/intitulé/volume horaire	KFPOS1SP Pratique de l'oral : 24 h Semestrielles
Enseignant	Véronique Marcillac
Contenu/descriptif	Etude de points de langues liés au niveau A2 à travers l'écoute et la production orale d'énoncés en français.
Compétences visées	Ecouter, comprendre et produire à l'oral des énoncés de niveau A2.
Textes et bibliographie	Communiqués par l'enseignante lors du 1^{er} cours
Contrôle continu	Notes de travail personnel + partiel

Code/intitulé/volume horaire	KFPPS1SP Phonétique : 24 h Semestrielles
Enseignant	Claire Gandouly
Contenu/descriptif	Un travail en phonétique sur le repérage de phonèmes et leur répétition, rend l'étudiant plus à même de comprendre les points de langue du niveau A2, de les mémoriser et de les restituer.
Compétences visées	Pouvoir distinguer les différents phonèmes et les produire.
Textes et bibliographie	Communiqués par l'enseignant lors du 1 ^{er} cours
Contrôle continu	Notes de travail personnel + partiel

Code/intitulé/volume horaire	KFAES1SP Atelier d'écriture : 24 h Semestrielles
Enseignant	Claire Gandouly
Contenu/descriptif	Ecrire de manière ludique à partir de consignes d'écriture correspondant au niveau A2.
Compétences visées	Pouvoir produire des textes de niveau A2.
Textes et bibliographie	Communiqués par l'enseignant lors du 1 ^{er} cours
Contrôle continu	Notes de travail personnel + partiel

Code/intitulé/volume horaire	KFATS1SP Atelier théâtre : 24 h Semestrielles
Enseignant	Emmanuelle Sauvage
Contenu/descriptif	A travers la pratique d'exercices de théâtre, l'étudiant reprend les principaux points de

	langue abordés dans la formation du DU ILCF.
Compétences visées	Maîtriser les compétences A2 en production orale.
Textes et bibliographie	Communiqués par l'enseignant lors du 1 ^{er} cours
Contrôle continu	Notes de travail personnel + partiel

Code/intitulé/volume horaire	KFHPS1SP Histoire de Paris : 24 h Semestrielles
Enseignant	Claire Gandouly
Contenu/descriptif	Découverte de Paris et de ses monuments historiques en suivant une progression chronologique.
Compétences visées	Pouvoir réaliser la présentation de monuments historiques à Paris et comprendre tout énoncé se référant simplement à des lieux chargés de culture.
Textes et bibliographie	Communiqués par l'enseignant lors du 1 ^{er} cours
Contrôle continu	Notes de travail personnel + partiel

Règlement intérieur du F.ET.E

Règles de validation des cours

1/ Assiduité

Les enseignements de langue et de culture du F.ET.E sont des cours semestriels qui reposent sur le contrôle continu (il ne s'agit pas de cours magistraux) : la participation des étudiants à tous les cours est donc obligatoire. En cas d'absence, pour des raisons qui doivent être motivées, l'étudiant doit informer l'enseignant responsable du cours. Si un étudiant s'absente plus de 3 fois à un cours, celui-ci n'est pas validé. (*)

2/ Ponctualité

Les étudiants s'engagent à respecter strictement les horaires des cours : aucun retard n'est toléré, aucun départ avant la fin du cours non plus. Des retards répétés et/ ou des sorties prématurées du cours peuvent être décomptés comme une absence pure et simple, et entraînent le risque pour l'étudiant de ne pas valider le cours.

3/ Contrôle continu :

Par contrôle continu, il faut comprendre :

- la participation à toutes les activités, écrites ou orales, demandées par l'enseignant responsable du cours : les travaux demandés (devoirs à la maison ou exposés en classe) doivent être réalisés en respectant les délais fixés par l'enseignant ;
- la participation au partiel de fin de semestre. Si, pour une raison explicitement motivée, un étudiant ne peut participer à ce partiel, il lui est proposé de se présenter au partiel de rattrapage.

4/ Note finale :

La note finale est établie sur la base d'une moyenne entre les notes du contrôle continu et celle du partiel de fin de semestre, selon des règles de calcul qui sont communiquées aux étudiants au début du cours : ce peut être 50/50, 60/40, voire 70/30, en fonction des types de cours.

5/ Sessions de rattrapage :

Le partiel de rattrapage pour le 1^{er} semestre a lieu durant les partiels du 2^e semestre ; le partiel de rattrapage pour le 2^e semestre a lieu au début du mois de juin.

6/ Utilisation des dictionnaires lors des partiels :

- L'utilisation des dictionnaires bilingues est autorisée pour les cours de langue de niveau 1 et 2 ;
- L'utilisation des dictionnaires unilingues est autorisée pour les cours de langue de niveau 3, 4 et 5 ;
- L'utilisation de tous types de dictionnaires (bi- ou unilingue) est autorisée pour les cours à contenu culturel de tous niveaux.

Par dictionnaire de langue il faut comprendre : dictionnaire papier et dictionnaire électronique à l'exclusion des téléphones et des ordinateurs portables.

(*) Tout cas particulier doit être signalé au responsable administratif du F.ET.E, qui en référera au Directeur du F.ET.E, pour prise de décision.